



Règlement interdisant l'amiante et les produits contenant de l'amiante
Article 16 du règlement

Demande de permis

**Importation de fibres d'amiante traitées, de produits contenant des fibres
d'amiante traitées ou de produits de consommation contenant de
l'amiante en quantité supérieure à des traces pour protéger l'environnement ou
la santé humaine**

Section 1 : renseignements concernant le demandeur

Nom:	Adresse municipale au Canada:
	Adresse postale:

Section 2 : renseignements concernant l'individu autorisé à agir au nom du demandeur

Nom:	Titre:
Numéro de téléphone:	Adresse municipale au Canada:
Adresse électronique :	Adresse postale:

Section 3 : renseignements concernant les fibres d'amiante traitées, les produits contenant des fibres d'amiante traitées, ou les produits de consommation contenant de l'amiante en quantité supérieure à des traces

Si la demande de permis vise les fibres d'amiante traitées :

Forme	NE CAS	Quantité estimative	Unité de mesure	But de l'utilisation des fibres d'amiante traitées
Amiante (si la forme est inconnue)	1332-21-4			
Chrysotile	12001-29-5			
Amosite	12172-73-5			
Crocidolite	12001-28-4			
Anthophyllite	77536-67-5			
Trémolite	77536-68-6			
Actinolite	77536-66-4			

Si la demande de permis vise des produits contenant des fibres d'amiante traitées ou des produits de consommation contenant de l'amiante en quantité supérieure à des traces :

Nom du produit	Description du produit	Concentration estimative d'amiante	Unité de mesure	Masse estimative d'amiante	Unité de mesure	Nombre estimatif de produits dont l'importation est prévue	But de l'utilisation du produit

Insérez des lignes au besoin

Section 4 : informations additionnelles

Cette demande doit être accompagnée des éléments suivants:

- ☐ la preuve que l'utilisation des fibres d'amiante traitées ou du produit contenant de l'amiante, dans le but spécifié à la section 3 de cette demande de permis, protégera l'environnement ou la santé humaine
- ☐ la preuve qu'aucune solution de rechange sans amiante n'est disponible ou réalisable sur le plan technique ou économique pour atteindre le but pour lequel le permis est demandé

Section 5 : déclaration

Cochez la case le cas échéant :

☐	Un plan de gestion de l'amiante satisfaisant aux exigences de l'annexe 1 du règlement a été préparé.
--------------------------	--

Section 6 : demande de confidentialité

Veillez indiquer si vous demandez la confidentialité en vertu de l'article 313 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* [LCPE].

☐	En vertu de l'article 313 de la LCPE, je demande que les parties suivantes des renseignements fournis soient considérées confidentielles. Précisez les renseignements [p. ex. les sections ou les tableaux] et la raison pour votre demande.
☐	Je ne demande pas que les renseignements fournis soient considérés confidentiels et je consens à ce qu'ils soient communiqués sans restriction.

Section 7 : attestation

J'atteste que les renseignements fournis dans cette demande sont complets et exacts.

Date

Lieu

Signature de la personne autorisée à
soumettre cette demande

Avertissement

Le présent formulaire n'est publié qu'à titre informatif et ne contient peut-être pas toutes les exigences juridiques. En cas d'incohérence ou de contradiction entre l'information contenue dans le présent document et la [Loi canadienne sur la protection de l'environnement \(1999\)](#) [LCPE] ou *Règlement interdisant l'amiante et les produits contenant de l'amiante*, ce sont les versions officielles de la Loi ou du Règlement qui ont préséance. La version officielle du Règlement se trouve à l'adresse suivante : [Règlement interdisant l'amiante et les produits contenant de l'amiante \(DORS-2018-196\)](#).

Énoncé de confidentialité

Les renseignements personnels figurant sur ce formulaire sont recueillis en vertu de la LCPE, et ils sont protégés contre toute divulgation à des personnes ou à des organismes non autorisés en vertu des dispositions de la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#).

Les questions ou commentaires concernant le présent avis de confidentialité ou l'administration de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* à Environnement et Changement climatique Canada peuvent être envoyés au coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels à ec.aiprp-atip.ec@canada.ca.

Si vous n'êtes pas satisfait que votre vie privée a été respectée, vous pouvez communiquer avec le [Commissariat à la protection de la vie privée du Canada](#) à info@priv.gc.ca ou par téléphone au 1-800-282-1376.